

COMPTES ANNUELS

en euros

123 MON ECOLE PARIS XV

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Bilan au 30/06/2024

28 RUE FREMICOURT

75015 PARIS

SIRET : 75246935300011

NAF : 8520Z

BILAN

Bilan Actif	Du 01/07/2023 au 30/06/2024			Au 30/06/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Conces., brevets et dts similaires	67 675	57 881	9 794	18 965
Fonds commercial	156 528	19 444	137 084	139 861
Autres immobilisations incorp.	34 807	28 712	6 095	9 437
Avc. et acpt sur immo. Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. tech., matériels et out. ind.	13 680	12 016	1 664	2 537
Autres immobilisations corporelles	1 086 199	860 667	225 532	314 697
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations M. en Equiv				
Autres participations				
Créances rattachées à des part.				
Titres Immobilisés Act. Portefeuille - TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	104 977		104 977	104 678
TOTAL (I)	1 463 866	978 719	485 146	590 176
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
MP, autres appro.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avc et Acpt versés sur commandes	14 201		14 201	
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 380		3 380	3 600
Autres	558 442		558 442	379 706
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				19 110
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	1 933		1 933	
Charges constatées d'avance	43 066		43 066	62 524
TOTAL (II)	621 022		621 022	464 940
Frais ém. emprunts à étaler (III)				
Primes de rbsmt des oblig° (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	2 084 888	978 719	1 106 168	1 055 116

Bilan Passif	Du 01/07/2023	Du 01/07/2022
	Au 30/06/2024	Au 30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social dont versé :5000	5 000	5 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	500	500
- Réserves sttt ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	117 452	29 474
Report à nouveau		
Résultat (bénéfice ou perte)	78 391	87 977
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	201 343	122 952
AUTRES FONDS PROPRES		
Pdt de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I bis)		
PROVISIONS PR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des ét. de crédit	292 034	395 020
Emprunts et dettes fi. diverses	249 687	175 439
Avc et Acpt reçus / cmmnd en cours		10 181
Dettes fourn. et cpt rattachés	188 722	148 859
Dettes fiscales et sociales	168 713	201 087
Dettes sur immo et cpt rattachés		
Autres dettes	5 669	1 580
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	904 826	932 165
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	1 106 168	1 055 116

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024 dont le total est de 1106168.45 euros au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de 78391.03 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon ces dispositions :

- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)
- Le Plan Comptable Général, PCG, règlement ANC n°2014-03
- Les règlements ANC n° 2015-06 et 2016-07,
- Le Code de Commerce, articles L 123-12 à L 123-28-2 et R 123-172 à D 123-208-1.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Faits caractéristiques

Néant

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Changements de méthodes

PCG art. 833-2/4

Il n'y a eu aucun changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a eu aucun changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production (y compris les frais d'acquisition),

Amortissement

Les fonds commerciaux et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement est exposée au paragraphe

« Amortissements ».

Dépréciation

Voir paragraphe « Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles ».

Immobilisations corporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais d'acquisition

(droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

En application de l'approche par composants, l'entreprise utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Amortissement

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement est exposée au paragraphe « Amortissements des immobilisations ».

Dépréciation

Voir paragraphe « Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles ».

Amortissements des immobilisations

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Logiciels 3 à 7 ans
- Droits d'entrée et assimilés 9 et 10 ans
- Matériels et agencements 3 à 10 ans
- Matériels d'enseignement 3 à 5 ans
- Matériels de bureau et informatique 3 à 5 ans

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, si connue, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

Amortissement dérogatoire

En complément, un amortissement dérogatoire, classé au bilan en provisions réglementées, est constaté à chaque fois que les durées fiscalement admises sont inférieures aux durées d'utilisation.

Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées. Le groupe d'actifs au niveau duquel est réalisé le test de dépréciation est déterminé en fonction du mode de gestion et de suivi des activités de l'entité, à savoir dans le cas de l'entreprise, au niveau de chaque secteur d'activité.

Les groupes d'actifs auxquels est affecté un fonds commercial non amorti sont testés au moins une fois par an. Les autres groupes d'actifs sont testés s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction.

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable du fonds commercial (le cas échéant). Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. Une dépréciation constatée sur le fonds commercial est définitive.

Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce poste les dépôts et cautionnement versés lors de la signature des baux des locaux loués.

Créances et dettes

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions

PCG art. 833-12/1

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt.

État des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acq° apports virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	259 010		40 000
TOTAL	259 010		40 000
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.	13 680		
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	954 397		
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	128 044		3 758
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	1 096 121		3 758
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	104 678		67 900
TOTAL	104 678		67 900
TOTAL GENERAL	1 459 808		111 658

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réév. légale ou par m. équival.
	Virement	Cession		VO immo fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	40 000		259 010	
TOTAL	40 000		259 010	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.			13 680	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			954 397	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier			131 802	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			1 099 879	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	67 387	214	104 977	
TOTAL	67 387	214	104 977	
TOTAL GENERAL	107 387	214	1 463 866	

État des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Mont. au début de l'exercice	Aug°.	Dim°	Mont. en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	90 746	15 291		106 036
TOTAL	90 746	15 291		106 036
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agenc. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	11 142	874		12 016
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	674 379	75 024		749 403
Matériel de transport				
Mat. de bureau et informatique, mobilier	93 365	17 900		111 265
Emballages récup. et divers				
TOTAL	778 886	93 797		872 683
TOTAL GENERAL	869 632	109 088		978 719

Cadre B	Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. A la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'étab. et développement							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agenc. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

État des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Aug° des dotations de l'exercice	Dim° reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger avant le 01/01/1992				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

NATURE DES DÉPRÉCIATIONS	Montant au début de l'exercice	Aug° des dotations de l'exercice	Dim° reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
Dont dotations et reprises : - financières				
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

État des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts ^{(1) (2)}			
Autres immobilisations financières	104 977		104 977
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 380	3 380	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	433	433	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	(38)	(38)	
Impôts sur les bénéficiaires	21 951	21 951	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés ⁽²⁾			
Débiteurs divers	536 096	536 096	
Charges constatées d'avance	43 066	43 066	
TOTAL	709 865	604 888	104 977
⁽¹⁾ Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
⁽¹⁾ Montant des remb. obtenus en cours d'exercice			
⁽²⁾ Dont, aux associés personnes physiques			

État des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Dettes Financières				
Emprunts obligataires convertibles ⁽¹⁾				
Autres emprunts obligataires ⁽¹⁾				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit ⁽¹⁾				
- à 1 an max. à l'origine	51 061	51 061		
- à plus d'1 an à l'origine	240 973	138 544	102 429	
Emprunts et dettes financières diverses ^{(1) (2)}				
Dettes d'exploitation				
Fournisseurs et comptes rattachés	188 722	188 722		
Personnel et comptes rattachés	101 446	101 446		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 442	62 442		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 824	4 824		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés ⁽²⁾	249 687	249 687		
Autres dettes	5 669	5 669		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	904 826	802 397	102 429	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	123 183			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Comptes de régularisation

Charges à payer PCG art. 833-14/3	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2024	30/06/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 409	6 960
Dettes fiscales et sociales	98 272	105 893
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	111 681	112 853
Produits à recevoir PCG art. 833-14/3	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2024	30/06/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	3 380	
Autres créances	(38)	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	3 342	

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2024	30/06/2023
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		
Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2024	30/06/2023
Charges d'exploitation	43 066	62 524
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	43 066	62 524

Fonds Commercial

LIBELLE	Montant
Eléments Achetés	
Droits au bail	70 000
Droits d'entrée	25 000
TOTAL	95 000

COMMENTAIRES

Les droits d'entrée sont amortis sur la durée du bail commercial initial, 9 années

Composition du capital social

POSTES CONCERNES	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	5000	1	5000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	5000	1	5000